

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARINGES (LOIRE)

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 DÉCEMBRE 2024

N° 2024/12.06

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François DUMONT.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Date de convocation : 29/11/2024

PRÉSENTS : M. DUMONT François, Mme THEVENON NICOLI Blandine, M. CROZIER Bernard, M. TOINON Alain, Mme CHALANDON Nicole, Mme DOLBAU Marie-Noëlle, M. MALIGEAY Fabien, M. PONCET Jean-Marc, Mme PELLETIER Catherine, Mme JOLY Marie-France, M. CŒUR Sébastien, M. GARNIER Philippe, M. ASSOGBA Guillaume.

ABSENTE : Mme PENVEN-DE-MARI Marie-Hélène

Secrétaire élue : Mme CHALANDON Nicole

Objet de la délibération: AVIS SUR PROJET DE PLAN DE MOBILITE DES TERRITOIRES LYONNAIS ELABORE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYTRAL

Monsieur le Maire présente le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais arrêté le 21 novembre 2024 par le Conseil d'administration du SYTRAL, élaboré à l'échelle de son ressort territorial. Conformément à l'article L1214-28-2 du Code des Transport, Celui-ci a transmis le 28 novembre 2024 un projet à chacune des communes présentes sur le territoire pour recueillir leur avis sous un délai de 3 mois.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du Projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais, son annexe accessibilité, l'évaluation environnementale et son résumé technique, Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EMET un avis favorable au projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais élaboré à l'échelle de son ressort territorial,

CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.

Pour copie conforme

François DUMONT, Maire



La secrétaire de séance,

Mme Nicole CHALANDON,

